

Réforme du Conseil fédéral : pour qu'il soit dit : le gouvernement fait le minimum syndical pour réviser son propre fonctionnement

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1864

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réforme du Conseil fédéral : Pour qu'il soit dit

Le gouvernement fait le minimum syndical pour réviser son propre fonctionnement

André Gavillet (05 avril 2010)

Le Conseil fédéral a rendu sa copie sur le sujet qui lui était imposé depuis 2004 par mandat du Parlement: repenser sa propre organisation. Que propose-t-il? Porter à deux ans la durée de la présidence, au pouvoir de coordination renforcé, et augmenter le nombre de secrétaires d'Etat. Impossible, sans rendre une feuille blanche, de faire plus minimal que cette réformette. Mais la feuille blanche, les experts n'apprécient pas. Ils y voient une provocation et un mépris affiché. Le minimum désamorce poliment le refus: il prouve hypocritement qu'on a fait un effort pour qu'il soit dit.

A la décharge du Conseil fédéral, rappelons que le Parlement ne manifeste pas, lui non plus, une vision claire de la réforme de l'exécutif; en 2004, il avait rejeté l'introduction d'un gouvernement à deux cercles, avec création de ministres délégués.

Le Conseil fédéral répugne à faire analyser par des experts compétents son propre fonctionnement. Ce serait pourtant la première démarche d'une méthode ordinaire. Il ne met pas plus de conviction à faire étudier la portée constitutionnelle et pratique des options de réforme.

Pour les secrétaires d'Etat, la légitimité de leur pouvoir n'est pas clairement établie (cf. DP 1860). Quant à la présidence, même symboliquement renforcée, elle entre non pas en conflit mais en besoin de coordination avec les affaires extérieures. Comment assurer cette complémentarité?

Il ne peut y avoir de débat sans documentation, évaluation, propositions dont la portée est analysée. A défaut, ce ne sera que faux semblant. Mme Widmer-Schlumpf est chargée de présenter pour le mois de juin un message additionnel. En deux mois, pour qu'il soit dit.

Le déclin de la gauche helvétique

Qui trop embrasse mal étreint

Jean-Daniel Delley (05 avril 2010)

Après les élections municipales zurichoises, les élections cantonales bernoises confirment l'érosion de l'électorat socialiste, un phénomène qui a débuté il y a plusieurs années déjà. Alors que la gauche socialiste et verte voit ses magistrats triomphalement reconduits au gouvernement cantonal, elle perd significativement du terrain au Grand Conseil. Au contraire de l'UDC qui peine à conquérir des responsabilités à l'exécutif, mais continue sa progression au Parlement. A signaler, c'est nouveau, que les

Verts ne profitent pas du recul socialiste: cette fois, ce sont les Verts libéraux qui en bénéficient, ainsi que les bourgeois démocrates d'Eveline Widmer-Schlumpf. A cet égard, Berne ne fait que confirmer une tendance lourde.

A terme, ce grand écart n'est pas viable. Des magistrats progressistes, même de qualité, ne peuvent répondre aux espoirs mis en eux sans un soutien parlementaire substantiel. Pas plus que des succès référendaires tel que le récent rejet de la réduction du

taux de conversion, peut-être prochainement de la révision de l'assurance chômage.

Les propositions de thérapie ne manquent pas qui toutes visent à remettre les socialistes helvétiques dans la course, avec en ligne de mire les élections fédérales de 2011. L'une des plus prisées, en particulier en Suisse romande, en appelle à une meilleure écoute de l'électorat populaire, dont les préoccupations auraient été négligées par une gauche tout à la fois élitaire et idéologiquement molle, parfois